



## COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES

### PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Samares tenue le 26 mars 2018, à 19 h 30, au 4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

Le président :	Monsieur Michel Forget
Le vice-président :	Monsieur Jean-Guy Chartier jr
Les commissaires :	Madame Isabelle Auger Madame Louise Bélanger Madame Lisette Demers Chagnon Madame Diane Dubeau Bélanger Madame Colette Jeansonne Delisle Monsieur Jean Jetté Monsieur Roch La Salle Monsieur Roch Lavallée Madame Marie-Claude Tremblay Madame France Trudel Lanoue Monsieur Maurice Valiquette Madame Lorraine Wolfe
Les commissaires-parents :	Monsieur Louis-Philip Grenier Madame Cathy Noury Monsieur Éric Ouimet

### **PARTICIPAIENT AUSSI À L'ASSEMBLÉE**

La directrice générale :	Madame Nancy Lapointe
La directrice générale adjointe :	Madame Pascale Damato
Le directeur général adjoint :	Monsieur François Morin
La secrétaire générale :	Madame Marie-Élène Laperrière
Étaient absents :	Monsieur Patrick Brûlé Madame Isabelle Perreault

#### ▪ **MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Michel Forget, président, s'adresse à l'assemblée : « À titre de commissaires, nous sommes engagés à prendre des décisions éclairées qui permettront de répondre aux besoins de notre milieu scolaire. Poursuivons dans cette voie afin d'assurer la persévérance et la réussite de nos élèves. Bonne séance à tous! »

#### 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MARS 2018**

C.C.-115-180326 IL EST PROPOSÉ par monsieur Louis-Philip Grenier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 mars 2018.

## 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2018

C.C.-116-180326 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean Jetté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2018.

## 3. QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Madame Nancy Rainville souhaite s'adresser à l'assemblée concernant la possibilité pour une bachelière en loisir, culture et tourisme d'accéder à un poste de technicienne en loisir.

## 4. ASSERMENTATION D'UNE COMMISSAIRE-PARENT

Madame Nancy Lapointe, directrice générale, procède à l'assermentation d'une commissaire-parent élue par les membres du comité de parents, madame Cathy Noury.

Dans les 35 jours de son entrée en fonction, la représentante élue doit prêter serment devant la Direction générale de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement (article 145 de la Loi sur l'instruction publique).

## 5. OBJECTIF, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES – ANNÉE 2018-2019 (ANNEXE 5)

CONSIDÉRANT l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après nommée : « *LIP* ») qui prévoit que le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de concertation en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261;

CONSIDÉRANT qu'à l'issue de cette concertation, des recommandations portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition annuelle de ceux-ci et sur la répartition des services éducatifs complémentaires et des autres services professionnels, le cas échéant, doivent être présentées par la Direction générale ou tout autre membre désigné par le comité à une séance du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la présentation aux différentes commissions politiques ainsi que les consultations effectuées auprès des instances identifiées à l'article 275 de la *LIP*;

C.C.-117-180326 IL EST PROPOSÉ par monsieur Roch La Salle et résolu unanimement :

QUE le conseil des commissaires adopte le document « Objectif, principes et critères de répartition des allocations budgétaires – Année 2018-2019 » tel que déposé.

## 6. CHOIX DES FOURNISSEURS POUR LE MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS – ANNÉE 2017-2018 – PHASE XIII (ANNEXE 6)

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (ci-après nommé : « *MEES* ») dans le cadre de la mesure Résorption du déficit de maintien – Année 2017-2018 – phase XIII (50622);

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée par le MEES dans le cadre de la mesure Enveloppe additionnelle pour le maintien des bâtiments – Année 2017-2018 – phase XIII (50625);

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée par le MEES dans le cadre de la mesure Enveloppe additionnelle pour la résorption du déficit de maintien – Année 2017-2018 – phase XIII (50626);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Samares a procédé à des appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la commission politique du Service des ressources matérielles lors de la présentation du dossier le 19 mars 2018;

CONSIDÉRANT que les soumissions retenues sont conformes;

C.C.-118-180326 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :

DE RETENIR les soumissions des entrepreneurs suivants :

- LES ENTREPRISES PHILIPPE DENIS INC. (Saint-Norbert)  
Réfection des salles de toilettes, des plafonds, de l'électricité et du stationnement à l'école Jean-Chrysostôme-Chaussé (011 – Lavaltrie).  
Quatre cent trente-huit mille quatre cent cinquante dollars et vingt-six cents (438 450,26 \$), taxes incluses;
- GILLES MALO INC. (Notre-Dame-des-Prairies)  
Réfection partielle de l'enveloppe, du système de ventilation et du calorifugeage au pavillon Louis-Joseph-Martel (058 – Saint-Calixte).  
Sept cent soixante-quatre mille cent cinquante dollars et vingt-neuf cents (764 150,29 \$), taxes incluses;
- BERNARD MALO INC. (Joliette)  
Réfection partielle de l'enveloppe au pavillon du Christ-Roi (063 – Joliette).  
Quatre cent quatre-vingt-dix mille quarante-huit dollars et soixante-quatorze cents (490 048,74 \$), taxes incluses;
- J.N.A. LEBLANC ÉLECTRIQUE INC. (Repentigny)  
Réfection de l'électricité et de l'éclairage de secours | Remplacement du plafond, de l'éclairage et du système d'incendie - phase II à l'école de l'Achigan (098 – Saint-Roch-de-l'Achigan).  
Un million deux cent quatre-vingt-dix mille quatre cent cinquante et un dollars et cinquante-huit cents (1 290 451,58 \$), taxes incluses;

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à ce projet;

DE DÉLÉGUER à la Direction générale, en conformité avec l'article 39(1) du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, la signature de l'annexe 2 « Fiche d'autorisation du dirigeant de l'organisme », et ce, pour le projet afférent à la Réfection de l'électricité et de l'éclairage de secours | Remplacement du plafond, de l'éclairage et du système d'incendie – phase II à l'école de l'Achigan (098 – Saint-Roch-de-l'Achigan).

**7. LISTE PARTIELLE DES PROJETS DE RÉFECTION, TRANSFORMATION DES ACTIFS (RTA) – ANNÉE 2018-2019 (ANNEXE 7)**

CONSIDÉRANT l'analyse faite par le Service des ressources matérielles pour retenir les projets prioritaires;

CONSIDÉRANT qu'il serait préférable de réduire tout délai qui pourrait retarder la conception des plans et devis de ces projets et, conséquemment, la publication des appels d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la commission politique du Service des ressources matérielles lors de la présentation du dossier le 19 mars 2018;

C.C.-119-180326 IL EST PROPOSÉ par madame Colette Jeansonne Delisle et résolu unanimement :

QUE les projets listés en annexe soient retenus au budget « Réfection, transformation des actifs (RTA) » - Année 2018-2019 pour la préparation des plans et devis et pour le processus d'appel d'offres.

## **8. DÉLÉGATION DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION SCOLAIRE – ANNÉE 2018**

CONSIDÉRANT que la Direction générale est désignée d'office comme présidente d'élection en vertu de l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires;

C.C.-120-180326 IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Tremblay et résolu unanimement :

DE NOMMER une autre personne que la Direction générale de la Commission scolaire des Samares pour agir comme présidente d'élection;

DE NOMMER monsieur Robert Beauséjour comme président d'élection à la Commission scolaire des Samares;

DE MANDATER la Direction générale pour conclure une entente de service avec monsieur Robert Beauséjour comme président d'élection, le tout conditionnel à la tenue d'une élection scolaire le 4 novembre 2018.

## **9. DEMANDE DE LICENCE DE TIRAGE MOITIÉ-MOITIÉ AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX**

CONSIDÉRANT que l'obtention d'une licence de tirage de la Régie des alcools, des courses et des jeux (ci-après nommée : « RACJ ») est nécessaire lorsqu'un organisme désire faire des tirages de type moitié-moitié;

CONSIDÉRANT que le formulaire de demande doit être signé par la personne-ressource dûment autorisée à représenter l'organisation;

CONSIDÉRANT l'organisation de l'activité quilles-o-thon, prévue le 21 avril prochain, par le comité de valorisation et de promotion des commissaires;

CONSIDÉRANT la volonté du comité d'y effectuer un tirage de type moitié-moitié;

C.C.-121-180326 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :

QUE monsieur Jean Jetté soit désigné comme personne-ressource pour la signature du formulaire de demande de licence de tirage pour l'activité de moitié-moitié;

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à la RACJ.

## **10. SUSPENSION DES TRAVAUX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

C.C.-122-180326 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement :

QUE le conseil des commissaires suspende ses travaux pour quelques instants. Il est 20 h 01.

## **11. REPRISE DES TRAVAUX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

C.C.-123-180326 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement :

QUE le conseil des commissaires reprenne ses travaux. Il est 20 h 11.

## **SUJETS POUR INFORMATION**

### **Rapport du président**

Monsieur Michel Forget, président, énumère quelques-unes de ses rencontres et activités, dont :

- Comité de valorisation et de promotion des commissaires;
- Association des retraités de l'éducation;
- Éducation Lanaudière;
- Secondaire en spectacle.

### **Rapport du comité exécutif**

Un bref compte rendu de la dernière rencontre du comité exécutif est effectué.

### **Rapport du comité de parents**

Monsieur Louis-Philip Grenier fait un bref compte rendu des points abordés lors du dernier comité de parents, le 21 mars 2018, dont diverses consultations concernant :

- Objectif, principes et critères de répartition 2018-2019;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – Années 2018-2021;
- Actes d'établissement 2018-2019.

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 25 avril 2018.

### **Rapport des commissaires délégués aux comités internes et externes**

Certains commissaires font part de quelques-unes de leurs rencontres, dont :

#### **Madame Diane Dubeau Bélanger**

- Comité de valorisation et de promotion des commissaires
- CRT enseignant – Secteur jeune
- CRT enseignant – Secteur adulte et formation professionnelle
- Table de concertation jeunesse Émilinoise

#### **Madame Marie-Claude Tremblay**

- SADC – Matawinie
- Comité de valorisation et de promotion des commissaires

#### **Monsieur Jean Jetté**

- Matinée-causerie de la Direction de santé publique
- Comité de valorisation et de promotion des commissaires

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

C.C.-124-180326 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement de lever la séance. Il est 21 h 42.

---

Michel Forget  
Président

---

Marie-Élène Laperrière  
Secrétaire générale